

**Appartement de 2 pièces n° B02**  
Niveau RDJ - Entrée B

**SURFACES HABITABLES**

SEJOUR, CUISINE, ENTREE	29.55 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.89 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5.95 m <sup>2</sup>
WC	1,54 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE 49.93 m<sup>2</sup>**

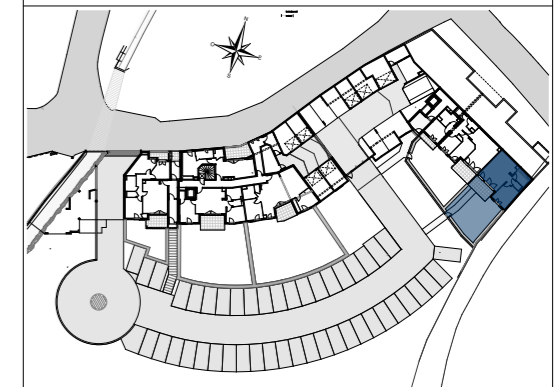
TERRASSES	10.40 m <sup>2</sup>
JARDIN	56.70 m <sup>2</sup>



**LEGENDE**

- EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :
- LL LAVE-LINGE
  - LV LAVE-VAISSELLE
  - BEC BALLON D'EAU CHAUDE
  - SS SECHE SERVIETTE
  - CUI BLOC CUISSON
  - FR REFRIGERATEUR
  - TABLEAU ELECTRIQUE (GAINE TECHN. LOGEMENT)
  - RP ROBINET DE PUISAGE
  - VRE VOLET ROULANT ELECTRIQUE
  - GC GARDE-CORPS
  - FAUX-PLAFOND, SOFFITE
  - RETOMBEE DE POUTRE
  - F FENÊTRE
  - PF PORTE-FENÊTRE

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m



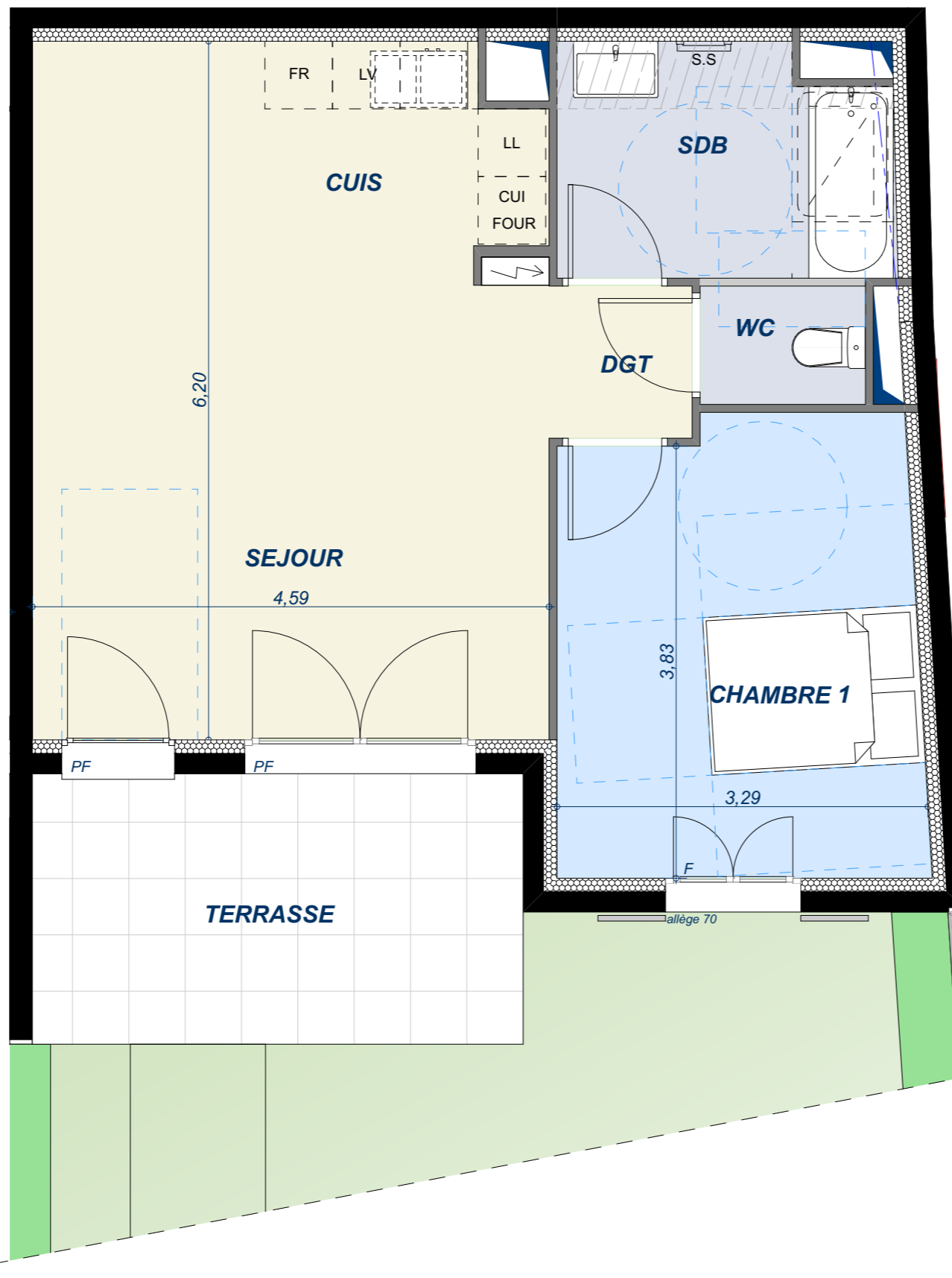
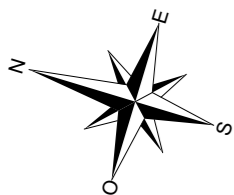
Echelle 0 0.5 1m

Date 20/06/2022 Indice : 0

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES OU REGLEMENTAIRES DE LA REALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'EQUIPEMENT. LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLEGES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITES, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PUVIALES, DES EQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUS FIGURES OU LE SONT A TITRE INDICATIF.

Plan non contractuel, susceptible de modifications ou d'adaptations suivant impératifs techniques





**Appartement de 2 pièces n° B02**

Niveau RDJ - Entrée B

**SURFACES HABITABLES**

SEJOUR, CUISINE, ENTREE	29.55 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.89 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5.95 m <sup>2</sup>
WC	1,54 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE 49.93 m<sup>2</sup>**

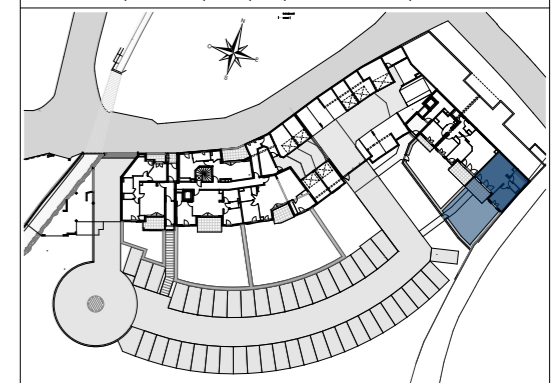
TERRASSES	10.40 m <sup>2</sup>
JARDIN	56.70 m <sup>2</sup>



**LEGENDE**

- EMPLACEMENTS ELEMENTS DE CUISINE :
- LL LAVE-LINGE
  - LV LAVE-VAISSELLE
  - BEC BALLON D'EAU CHAUDE
  - SS SECHE SERVIETTE
  - CUI BLOC CUISSON
  - FR REFRIGERATEUR
  - TABLEAU ELECTRIQUE (GAINE TECHN. LOGEMENT)
  - RP ROBINET DE PUISAGE
- VRE VOLET ROULANT ELECTRIQUE
- GC GARDE-CORPS
  - FAUX-PLAFOND, SOFFITE
  - RETOMBEE DE POUTRE
  - F FENÊTRE
  - PF PORTE-FENÊTRE

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m



Echelle 0 0.5 1m Date 20/06/2022 Indice : 0



DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES OU REGLEMENTAIRES DE LA REALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'EQUIPEMENT. LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLEGES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITES, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES, DES EQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUS FIGURES OU LE SONT A TITRE INDICATIF.

Plan non contractuel, susceptible de modifications ou d'adaptations suivant impératifs techniques